



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AIPR CONCEPTEUR

Dernière mise à jour le 08/04/2021.

OBJECTIF

Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique
Maîtriser les déclarations nécessaires et informer les différents acteurs au travers de la documentation
Connaître les spécificités des réseaux aériens et enterrés
Assurer le suivi et le contrôle de l'exécution des travaux



Tarif	A PARTIR DE 200 € / JOUR / APPRENANT
Réf.	AIPR CNCPT
Contact	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel chargé d'étude, de maîtrise d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage intervenant en préparation ou en suivi de projets de travaux

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Avoir connaissance du guide technique et expérience dans le BTP

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités : CPF, plan de développement des compétences, inscription libre
Délai d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles
Moyens : Vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprise

 Niveau Autres formations professionnelles continues	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 2 mini > 10 maxi	 Durée 7 heures / 1 jour(s)
---	-----------------------------------	--	--



PROGRAMME

I Présentation

- Formateur/Stagiaires

II Cadre réglementaire

- Textes légaux
- Les différents acteurs
- Documents techniques (DT-DICT-ATU)
- Responsabilités et sanctions

III Le guichet unique

IV Elaboration de projet

V Investigations complémentaires

VI Préparation des travaux

- Déclaration
- Marquage-piquetage
- Constitution DCE

VII Exécution des travaux

- Le guide technique

- Prévention des dommages
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses
- Superviser les travaux
- Les arrêts de chantier

V Risques spécifiques des réseaux électriques aériens

V Particularités des travaux urgents

VI Dispositions en cas d'endommagement ou d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accident
- Règle des 4A
- Déclaration
- Responsabilités

VII Entraînement au QCM

IX Examen

LES PLUS

Un livret sera remis à chaque participant - Tests réalisés sur tablettes

INTERVENANT(S)

Formateurs PICA CONSULTANT

ÉVALUATION

Évaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de réussite aux tests AIPR